

Voyage initiatique au Sahara (Grand Erg tunisien)

«Apprendre à s'aimer» du 3/4 au 10/4/2021

Formulaire manuscrit à renvoyer par la poste à l'asbl "Ressourcements" : Welriekendedreef 45 - B-3090 Overijse

Nom..... Prénom..... Date de naissance..... Sexe.....
Adresse..... N°..... Bte.....
Code Postal..... Localité.....
Tél. Fax. GSM.....
E-mail Profession
N° de Passeport Date d'expiration

Je m'inscris au voyage «Apprendre à s'aimer» dans le Grand Erg tunisien, du 3 au 10/4/2021 : 900 €.

Ce prix comprend :

- Les 2 ateliers de 4h chacun, pré et post-voyage, animés par Joëlle et Claude avec les participants du voyage
- Votre pension complète depuis votre arrivée à l'aéroport jusqu'à votre retour à celui-ci
- Tous les frais de déplacement en minibus ou 4x4 et d'accompagnement du guide, des chauffeurs, des chameliers
- L'accompagnement proposé par les 2 animateurs

Ce prix ne comprend pas :

- Votre billet d'avion Bruxelles – Djerba (Attention = Avant d'acheter votre billet d'avion, renseignez-vous auprès de l'organisatrice sur l'heure à laquelle vous devez absolument être présent à l'aéroport de Djerba)
- Le pourboire à leur équipe, choisi en liberté de chacun, à partir de 25€
- L'assurance-annulation de vols (facultative) et l'assurance obligatoire de pertes de bagages et rapatriement

* Paiement de la partie «terrestre», hors avion

Je paie le montant total en une fois, soit 900€

en espèces, par virement au compte de l'asbl Ressourcements n° BE61 3101 6268 1517 (BIC : BBRUBEBB), avec la mention obligatoire «Trek Sahara avril 2021»

Je suis en règle de cotisation pour l'asbl Ressourcements pour l'année scolaire 2020-2021

Je règle ma cotisation de 20€ à l'asbl Ressourcements pour l'année scolaire 2020-2021

en espèces, par virement au compte de l'asbl Ressourcements n° BE61 3101 6268 1517 (BIC : BBRUBEBB)

Veillez indiquer, ci-dessous, la mention «Pour accord, lu et approuvé»

Mention

Date

Signature

Conditions d'organisation du voyage

DOCUMENTS INDISPENSABLES

Chaque participant se munit de sa carte d'identité et de son passeport (valable 6 mois après la date de retour) ainsi que de ses cartes d'assurance-voyage.

L'ORGANISATEUR ET LES ANIMATEURS DE CE VOYAGE SONT :

- Agence «Alliance berbère» et nos 2 chefs guides : Ali El Ouakoumi et Mohamed Ali Kouia
- Joëlle Thirionet et Claude Debar sont les animateurs du voyage.

MODIFICATIONS DU PROGRAMME DE VOYAGE DANS LE GRAND ERG TUNISIEN

Les organisateurs ne seront pas tenus responsables et redevables d'aucune indemnité, en cas de changement d'itinéraire prévu et/ou de programme pendant le circuit, en particulier et sans que cela ne soit exhaustif, si ces modifications proviennent d'événements imprévus ou de circonstances impérieuses, impliquant la sécurité d'un ou plusieurs voyageurs ou leur santé.

SÉCURITÉ PERSONNELLE

- Chaque participant se conformera strictement aux conseils de sécurité donnés par les organisateurs ou éventuellement de professionnels du monde médical ou de responsables locaux.
- Aucun accompagnateur ne sera responsable des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente ou d'une inaptitude aux conditions du voyage.
- Il est indispensable, pour la sécurité tant personnelle que de tout le groupe de demander l'avis et l'accord écrit et signé de son médecin.
- Chaque participant souscrira personnellement à une assurance maladie et rapatriement qui couvrira ses frais, en cas de problèmes médicaux et se munira des documents et coordonnées.

MODES DE TRANSPORT

- Les trajets sont prévus en minibus ou 4 x 4
- Les déplacements d'un bivouac à l'autre sont prévus à pied, à dos de dromadaire
- Des dromadaires sont prévus pour le transport du matériel d'un bivouac à l'autre ou pour conduire une personne qui ne souhaiterait pas marcher l'étape du jour, partiellement ou totalement.

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

- Chaque participant a pris connaissance des conditions de voyage et en accepte les modalités de participation.
- Il est pleinement conscient des risques inhérents à ce voyage, dus notamment, à l'isolement et à l'éloignement des centres médicaux de même qu'à l'aspect sportif du voyage.
- Chaque participant s'engage à ne pas reporter la responsabilité de tout accident, incident de voyage et maladie sur les organisateurs.
- Ce document tient lieu de décharge totale et complète de responsabilité, valable pour tout participant figurant sur ce document et pour les ayants droits et membres de leurs familles.
- Si des conditions climatiques exceptionnelles retardent la date de retour, les frais sur place seront à charge des participants.

Conditions d'organisation du voyage (suite)

CONDITIONS D'ANNULATION DU VOYAGE

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le voyage jusqu'à 20 jours avant le départ annoncée si le nombre de 6 participants minimum n'est pas atteint. Dans ce cas, tous les acomptes seront intégralement remboursés.

Suite à la période de pandémie Covid 19 que nous venons de traverser, nous tenions à vous informer des dispositions suivantes :

. Le voyage est sujet à autorisation des vols et entrées sur le territoire par les gouvernements compétents.

En cas d'absence d'autorisation de vols ou d'entrée sur le sol marocain pour le 1er octobre 2020, le voyage sera annulé et l'ensemble des acomptes remboursés intégralement.

Après cette date, le solde du voyage sera dû et la résiliation soumises aux règles reprises dans les conditions générales de ce Bulletin d'inscription..

. Chaque participant s'engage à respecter l'ensemble des règles de distanciation sociale qui seront prescrites par l'organisateur et/ou par les autorités marocaines.

. Le participant reconnaît que le programme pourrait être relativement perturbé par ces éventuelles mesures Covid 19 ou par les conséquences socio-économiques de la pandémie (arrêt d'activité, distance sur les plages, etc), partant il s'engage à faire preuve d'une plus grande compréhension et flexibilité. L'organisateur adaptera son programme en adéquation et s'engage à fournir une alternative qualitativement identique. Le participant reconnaît qu'une telle possibilité de modification du programme est nécessaire compte tenu de la période exceptionnelle et de son impact sur le tourisme.

- Le participant reconnaît que l'élément essentiel du voyage est constitué des sessions de développement personnel, de marches et de pratiques énergétiques dispensées par le Centre Ressourcements couplés à la découverte du Sahara (au travers de diverses expériences). Les modifications apportées au programme touristique (hébergement, activités, etc.), avant ou après le départ, doivent être considérées comme mineures au sens de l'article 24 de la loi du 21 novembre 2017 sur les voyages à forfait.

- Le participant reconnaît que ces modifications mineures ne pourraient être considérées comme des « circonstances extraordinaires et inévitables » lui permettant de résilier le voyage.

- L'organisateur tiendra le participant informé de toute modification significative avant le départ (ex : modification du programme touristique de plus de 40 % dû aux mesures Covid 19, mise en place d'une quarantaine, ...). Le participant sera alors libre de résilier sans frais ou d'accepter les nouvelles conditions de voyage qui seront proposées par l'organisateur.

Mention à écrire «Pour accord, lu et approuvé»

Date

Signature